

Le docteur Mahmoud Boudarene, psychiatre, au *Jeune Indépendant* :

“ L’INFODÉMIE QUI ENVAHIT LES RÉSEAUX SOCIAUX A AMPLIFIÉ LA TERREUR AMBIANTE”

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7061 – DIMANCHE 8 AOÛT 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

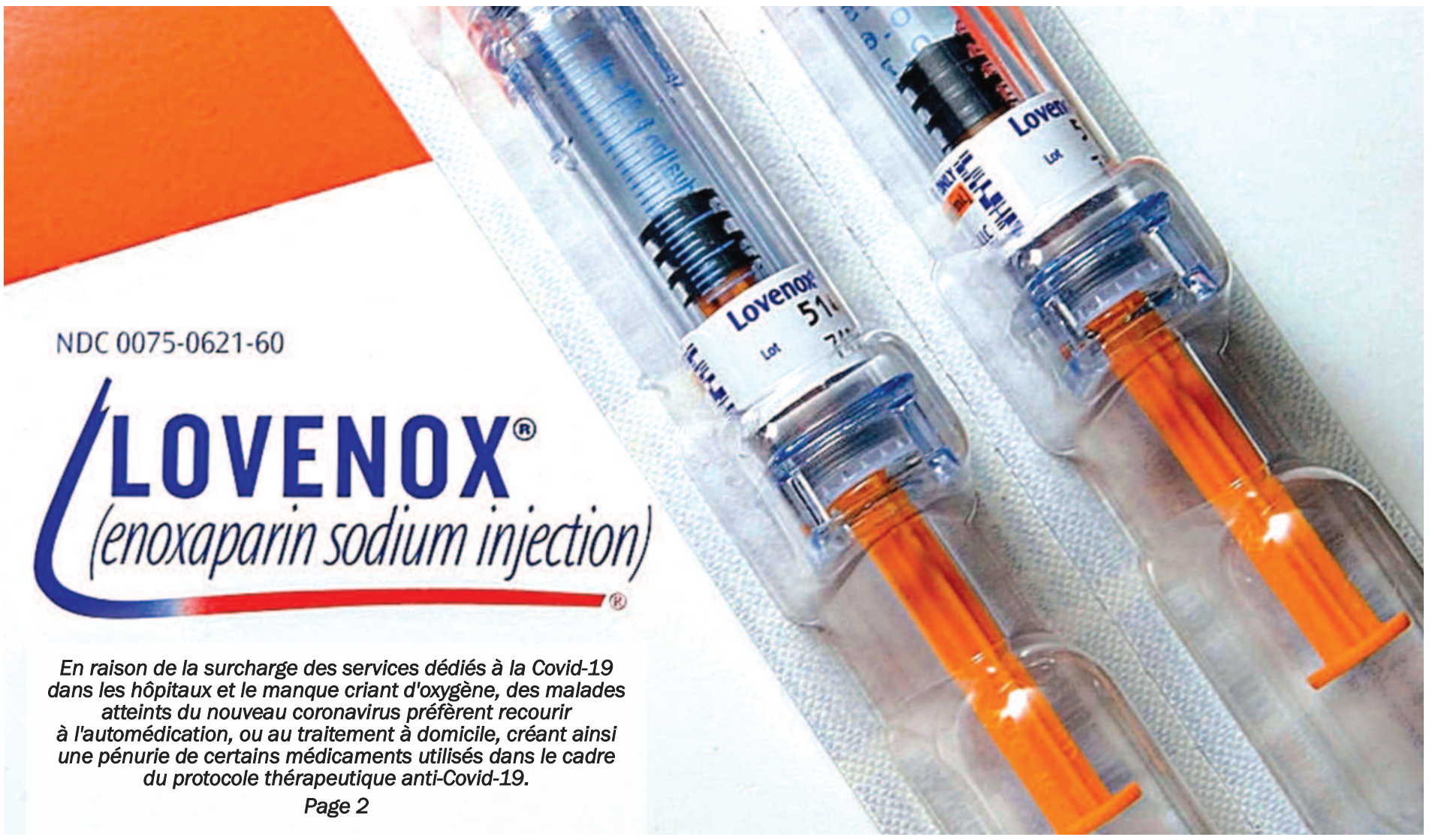
Explosion d’une mine artisanale à Aïn Defla

DEUX SOLDATS TOMBENT EN MARTYRS

Page 5

MÉDICAMENTS ANTI-COVID-19

L’AUTOMEDICATION PREMIERE CAUSE DE LA PÉNURIE DU LOVENOX



En raison de la surcharge des services dédiés à la Covid-19 dans les hôpitaux et le manque criant d'oxygène, des malades atteints du nouveau coronavirus préfèrent recourir à l'automédication, ou au traitement à domicile, créant ainsi une pénurie de certains médicaments utilisés dans le cadre du protocole thérapeutique anti-Covid-19.

Page 2

BELABED RENCONTRE LES PARTENAIRES SOCIAUX

Le report de la rentrée scolaire n’est pas exclu

Page 2

HÔPITAL D'AMIZOUR

VERS LE TRANSFERT DU SERVICE D’ONCOLOGIE VERS UNE NOUVELLE STRUCTURE

Page 5

E-PAIEMENT

Plus d'une centaine de web-marchands au premier semestre

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D’INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

DONS DE LA DIASPORA POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID

L'Ambassade d'Algérie en France fixe les conditions

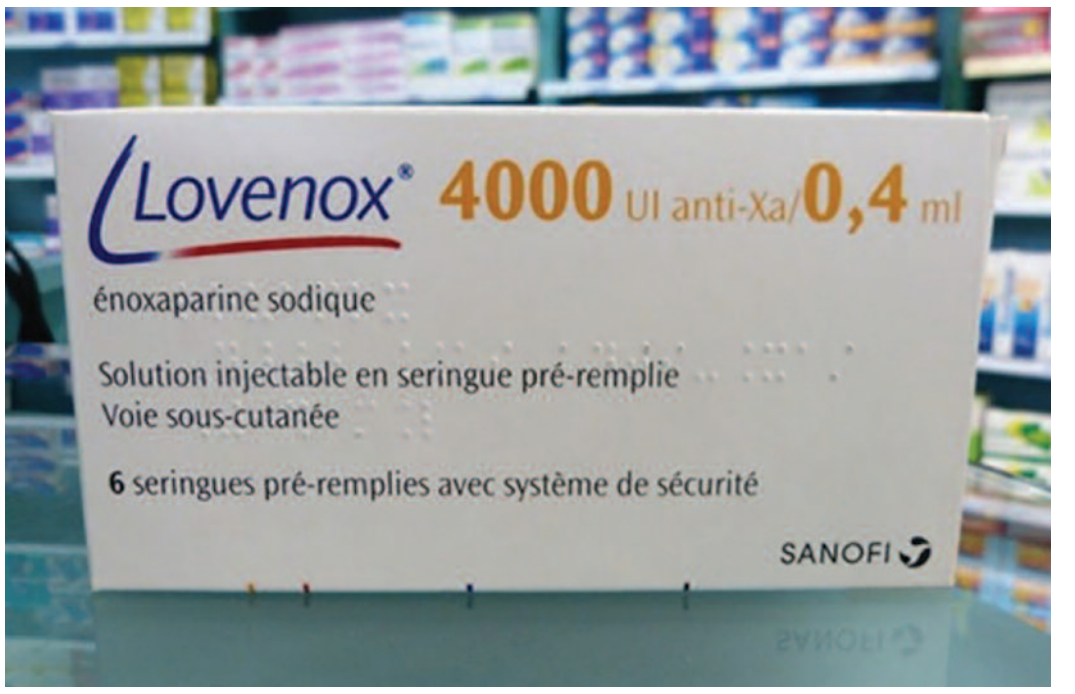
L'AMBASSADE d'Algérie en France a annoncé vendredi que les opérations de solidarité visant la lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19, initiées par les membres de la diaspora algérienne, sont désormais soumises à une autorisation d'acheminement de dons.
«L'Ambassade d'Algérie en France porte à la connaissance des associations communautaires, collectifs et ressortissants algériens, que la concrétisation des opérations de solidarité initiées par les membres de la communauté nationale à l'étranger, venant en appoint aux actions menées par l'Etat dans la lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19, obéissent à des conditions», précise la représentation diplomatique dans un communiqué.
Elle précise que «les initiateurs d'opération de collecte et d'acheminement de dons sont tenus de prendre attache avec les représentations consulaires territorialement compétentes à l'effet de solliciter la délivrance de l'Autorisation d'acheminement de dons «.
Le dossier de demande d'autorisation doit comporter les indications suivantes: L'identité des donateurs (associations, collectifs, particuliers), agrément, le cas échéant, la liste du matériel médical (concentrateurs d'oxygène), des consommables et des produits pharmaceutiques collectés, comportant les indications sur le volume, le poids et la valeur.
L'Ambassade précise encore que «le ministère de la Santé (Pharmacie Centrale) est le seul et unique destinataire des dons recueillis. Il se charge de la répartition du matériel médical, des consommables et produits pharmaceutiques collectés selon son évaluation des besoins au niveau national», ajoutant que l'acheminement de ces aides «s'opère à partir des trois plateformes (aéroports) suivantes : Paris, Marseille et Lyon». S'agissant du déplacement en Algérie des praticiens de la santé dans le cadre du bénévolat, l'Ambassade invite les professionnels et praticiens de la santé désireux de se rendre au pays pour contribuer, au sein des structures sanitaires, à la prise en charge des malades atteints du Covid-19, à se rapprocher de la représentation consulaire dont ils relèvent afin de manifester leur engagement et d'être portés sur la liste des volontaires. A l'effet de programmer le déplacement des personnes concernées, ces dernières sont priées de communiquer les éléments d'information nécessaires, notamment la spécialité et la période de disponibilité, ajoute le communiqué. L'ambassade souligne que la répartition des personnes volontaires au niveau des infrastructures sanitaires relève du ressort exclusif du ministère de la Santé. Elles seront contactées par les Représentations Consulaires pour notification de la destination et période retenue pour leur mission. Les volontaires trouveront à leur arrivée à Alger le moyen de transport adéquat pour rejoindre leur lieu d'affectation, de même qu'ils seront informés de leurs conditions de travail et de séjour, selon le communiqué.

M. D.

MÉDICAMENTS ANTI-COVID-19

L'automédication, première cause de pénurie du Lovenox

En raison de la surcharge des services dédiés à la Covid-19 dans les hôpitaux et le manque criant d'oxygène, des malades atteints du nouveau coronavirus préfèrent recourir à l'automédication, ou au traitement à domicile, créant ainsi une pénurie de certains médicaments utilisés dans le cadre du protocole thérapeutique anti-Covid-19.



Le rush sur le fluidifiant sanguin Lovenox et de son générique produit localement Varenox, au même titre que les corticoïdes et les antibiotiques, a créé une rareté de ces médicaments sur le territoire national.
Selon les déclarations des membres du comité scientifique du suivi de la pandémie et celles du président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), le Dr Messaoud Belambri, quatre laboratoires produisent ce fluidifiant sanguin, lequel sera de nouveau disponible à partir de la semaine prochaine.
Plusieurs pharmaciens interrogés par *le Jeune Indépendant* ont signalé le manque criant de Lovenox 0.6 et 0.8, soulignant néanmoins la disponibilité de temps à autre du Lovenox 0.4.
Yacine, gérant d'une pharmacie à Ouled Fayet, à Alger, déplore l'augmentation, d'une manière incompréhensible, de la demande sur les médicaments entrant dans le traitement de la Covid-19. Il explique que des personnes stockent chez eux, sans qu'ils soient malades, ces traitements ainsi que des concentrateurs d'oxygène, privant des malades d'un traitement vital et compliquant davantage la gestion de la pandémie.
sIl faut cesser de stocker les médicaments et laisser les pharmaciens faire leur travail en dispenser le traitement aux vrais malades. Et, surtout, arrêtons l'automédication qui, en plus d'augmenter la demande et de créer des pénuries, peut présenter un réel danger pour les malade», indique-t-il.
Indépendamment des assurances des responsables du secteur pharmaceutique quant à la disponibilité, «très prochainement», de ces médicaments nécessaires dans le traitement des malades atteints de la Covid-19, les files d'attente devant les officines de la capitale ne désemplissent pas.
«Sept pharmacies et toujours rien», lance Amira, qui patiente, une énième fois, dans la file d'attente d'une officine d'Alger-Centre pour trouver du Lovenox, inscrit par le médecin traitant de son père, atteint de Covid-19 depuis plus de dix jours. «C'est très difficile de mettre la main sur certains médicaments, surtout Lovenox ou même son générique», déplore-t-elle. Une situation dramatique qui oblige les citoyens à la recherche de ces médicament de passer des dizaines de minutes devant chaque officine qu'ils croisent, s'exposant, à leur tour, à un risque de contamination, et ce dans l'espoir de trouver de quoi soulager leurs proches.
En plus de la pénurie d'oxygène qui paralyse les hôpitaux et qui fauchent des dizaines de vies au quotidien depuis le début de la troisième vague, il semblerait que les citoyens algériens devront faire face pour encore quelque temps, surtout après la propagation du variant Delta dans le pays, à la rareté des médicaments indispensables dans le protocole de traitement de la Covid-19.
Pour atténuer l'impact de cette crise, les officines pharmaceutiques devraient exiger une ordonnance médicale pour toute délivrance de médicaments destinés au traitement de la Covid-19. Il convient de rappeler que les laboratoires pharmaceutiques locaux produisent près de 60% des besoins du marché national, alors que 32% sont mobilisés pour travailler en continu afin de faire face à la troisième vague du nouveau coronavirus.
Officiellement, l'Algérie totalise près de 180 000 cas de contamination à la Covid-19 et 4 487 décès depuis le début de la pandémie en mars 2020.

Mohamed Mecelti

BELABED RENCONTRE LES PARTENAIRES SOCIAUX

Le report de la rentrée scolaire n'est pas exclu

LE REPORT ou non de la prochaine rentrée scolaire était au centre des discussions qui ont eu lieu, hier, entre le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, et les représentants des parents d'élèves.
Placée sous le signe du variant Delta, la rentrée scolaire de septembre 2021 devrait malheureusement ressembler à celle d'octobre 2020. Enseignants, syndicats et organisations des parents d'élèves appréhendent une seconde rentrée scolaire pandémique au moment où le nombre de nouveaux cas Covid-19 en Algérie dépasse les 1 200 cas quotidiennement, avec le risque de vivre une quatrième vague, à partir du mois de septembre. Un report de la rentrée scolaire n'est donc pas écarté. Une situation imposant de sérieuses consultations avec les partenaires sociaux et tous les acteurs du secteur de l'éducation.
C'est dans ce cadre que le ministre Belabed a reçu hier, au siège du ministère, les représentants des organisations et associations des parents d'élèves pour, justement, discuter «des mesures sanitaires, à la lumière des décisions prises récemment par le Premier ministre».
Le ministre a expliqué, en marge de cette réunion, avoir «donné des instructions aux directeurs de l'éducation au niveau des wilayas pour recevoir les organisations des parents d'élèves, les écouter et travailler en collaboration avec elles pour préparer la rentrée scolaire».
Pour sa part, le président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves, Hamid Saadi, a déclaré que leur rencontre avec le ministre entre dans le cadre d'une série de rencontres avec les partenaires sociaux.
Il a indiqué que la prochaine rentrée scolaire, prévue le 7 septembre, a été évoquée, soulignant que si la situation épidémiologique actuelle perdure, la vie des élèves ne peut être mise en danger et donc, la décision de reporter la date prévue n'est pas exclue. Selon lui, la décision revient au comité scientifique du suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus. Il convient de noter que la rencontre avec les organisations des parents d'élèves sera suivie par d'autres, cette fois avec les syndicats des enseignants, les adjoints de l'éducation, les directeurs d'établissements scolaires et les chefs des services économiques.
Pour rappel, le ministre de l'Education a insisté sur l'importance de faire vacciner le plus grand nombre des travailleurs du secteur afin de sécuriser la prochaine rentrée scolaire, prévue le 7 septembre prochain pour les élèves. Il a, à cet effet, mis l'accent sur l'impérative mobilisation de tout un chacun pour l'accélération de la vaccination des personnels du secteur contre la Covid-19.

Lynda Louifi

LE DR MAHMOUD BOUDARENE, PSYCHIATRE, AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«L'infodémie qui envahit les réseaux sociaux a amplifié la terreur ambiante»

L'Algérie est frappée par une troisième vague ravageuse de Covid-19. La courbe des contaminations et des décès est en hausse. Cette situation n'est pas sans conséquences sur la santé mentale de la population, qui vit une troisième vague de détresse psychologique. Dans cet entretien, le Dr Mahmoud Boudarene, psychiatre et auteur, revient sur les retombées de cette situation sur le mental des Algériens ainsi que sur la prise en charge psychologique des personnes.



Le Jeune Indépendant : ***Le pays est confronté depuis quelques semaines à une troisième vague de contaminations très sévère. La peur d'être contaminé, la perte d'un proche, d'un ami… mettent la santé mentale des Algériens à rude épreuve. Il y a un effet de panique chez les citoyens et des appels de détresse se multiplient pour l'acquisition de concentrateurs d'oxygène. Comment gérer cette étape ?***

Mahmoud Boudarene : La panique est en effet dans la demeure, et face à l'ampleur du désastre, les individus se démènent, s'agitent dans tous les sens et, pour certains, perdent le sens des réalités.

Pour autant, nous n'aurions jamais dû arriver à une telle situation, si seulement les uns et les autres avaient, un tant soit peu, fait preuve de bon sens et de discipline. Il aurait fallu continuer à être vigilants, à respecter les mesures de protection et à ne pas se dire que cela n'arrive qu'aux autres. Tant que l'épidémie est à distance, nous sommes dans l'insouciance ou l'indifférence.

En tout cas toujours dans cet état d'esprit qui nous fait penser que nous sommes invulnérables, que nous ne tomberons pas malades et que la mort sera tenue en respect. Eh bien, non ! La maladie peut aussi nous mettre en danger, en affectant l'un de nos proches ou encore nous-mêmes. Quand cela arrive, nous sommes effrayés et nous prenons conscience de notre fragilité. Nous sommes en proie à la panique. Dans cet état, nous n'agissons pas avec notre intelligence mais avec nos émotions, et elles sont de mauvais conseil.

Nous avons alors des comportements désordonnés et inopérants pour notre protection. Il faut dire que l'absence des pouvoirs publics du terrain de la communication n'est pas fait pour rassurer les populations. Le comité de surveillance de l'épidémie est aphone et ses différents membres, qui n'ont eu de cesse d'occuper les plateaux télé et des radios avec leurs bavardages, se sont maintenant tus. La population est livrée pieds et poings liés à cette espèce d'»infodémie» qui a envahi les réseaux sociaux et amplifié la terreur ambiante.

Cette course à l'acquisition de l'oxygène en est l'une des retombées, et si le manque de ce fluide vital est, dans de nombreux endroits constaté, c'est aussi parce que la panique a amené les personnes à le rechercher de façon inconsidérée et, de ce fait, à créer une pénurie au moment où l'oxygène est le plus demandé.

Cela dit, il est indéniable que cette ressource indispensable manque aux sujets les plus en détresse. Cela est inacceptable et n'aurait jamais dû arriver. Personne n'aurait dû y laisser la vie pour cause de manque d'oxygène. Encore une fois, si nous respectons les consignes édictées par les autorités sanitaires mondiales et si les personnes procèdent à leur vaccination, nous éviterons ces situations gravissimes et les funestes retombées du manque d'oxygène.

Des familles sont traumatisées par la perte d'un des leurs. Comment surmonter ces traumatismes ?

Je ne sais pas si l'on peut éviter le traumatisme que constitue la perte d'un être cher mais on le surmonte toujours parce qu'il n'y a pas d'autre choix.

Quand la mort survient et nous prend

au dépourvu, nous vivons cela comme une espèce de hold-up, comme un arrachement de la personne que nous aimons. Cela nous est intolérable et constitue en effet un traumatisme.

Nous n'acceptons pas et nous arrivons difficilement à entamer le travail de deuil, comme cela se fait naturellement quand la perte d'un être cher survient après une longue maladie. Nous y sommes préparés dans ce cas et, souvent, nous entamons le travail de deuil avant même que la personne ne parte. Quand la mort survient, nous l'accueillons avec plus de sérénité. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent durant cette épidémie. La mort nous ravit brutalement la personne que nous aimons et ne nous donne pas le temps de comprendre, de se faire à l'idée, de réaliser que l'inéluctable est là.

Il y a quelques fois beaucoup de pertes autour de nous, cela est d'autant plus traumatisant. Nous sommes tous bien installés dans le confort que nous procure ce sentiment intérieur de sécurité qui nous habite et nous pensons que la vie est permanente, que rien ne peut interrompre son cours. Le décès de celle ou celui que nous aimons fait voler en éclats ce sentiment. La surprise est totale. Elle crée le chaos dans notre vie psychique et nous interdit de croire à la réalité de l'événement qui ne trouve pas place dans le récit actuel de notre vie, qui ne veut pas entrer dans notre histoire. Ce qui est arrivé n'est pas possible, nous sommes anéantis, effondrés mais seul le temps permet de s'en remettre.

Cela se passe ainsi en général. Le temps peut être long et le sujet est lent à se remettre, mais il se remet toujours de ce traumatisme. De rares cas, exceptionnels, ne guérissent jamais de la perte subie, ils la porteront en viatique, comme une douleur impossible à apaiser, comme une blessure qui ne sera jamais réellement refermée.

Le ministère de la Santé a annoncé la mise en place d'un dispositif d'accompagnement psychologique des personnes atteintes du coronavirus. Est-ce que ce dispositif est suffisant pour porter assistance à la population ?

L'épidémie est là depuis 18 mois, des malades se battent contre le virus et des personnels de soins sont au front pour sauvegarder la vie et lutter contre la mort. On pense seulement aujourd'hui à les soutenir et à leur apporter l'aide psychologique indispensable dans toute situation de catastrophe, à l'instar de celle que nous vivons présentement.

Il y a longtemps que les autorités sanitaires de ce pays auraient dû mettre en place des dispositifs à travers le territoire national, dans les écoles, les lycées, les universités, les quartiers et les structures de soins pour accompagner les populations dans cette épreuve et leur faire passer le gué sans dommage pour la santé. Les procédés à mettre en place sont bien connus, nous n'inventerons rien. Ils doivent être adaptés à chaque groupe de population ; ils doivent donner la possibilité aux personnes d'exprimer et de vivre leurs émotions en prenant conscience que les peurs sont partagées et normales, et que les pensées négatives et/ou pessimistes ne peuvent ne pas survenir compte tenu des circonstances.

Ces dispositifs d'aide peuvent être organisés sous forme de groupes de parole ou de groupes plus spécifiques de gestion des émotions et du stress, l'objectif principal étant de permettre à l'individu de ressentir (de vivre) sans culpabilité sa fatigue, son désespoir, sa colère et même son agressivité, quand celle-ci vient à se manifester. Ces dispositifs d'aide doivent aussi être un lieu ou un espace où la communication doit prévaloir.

Il faut mettre au même niveau d'information les populations à risque afin de lutter contre la rumeur et toutes les nouvelles qui peuvent ajouter à l'effroi qui a gagné les personnes. L'accès à la connaissance et au savoir est une donnée indispensable pour réduire le stress au sein de la population. Elle est le rempart contre l'apparition de la panique et réduit les comportements qui peuvent être dangereux pour la communauté.

Dans de telles situations, les individus sont toujours submergés par une frayeur qui bride leurs capacités de raisonnement, ils sont tout à leur peur et manifestent, en conséquence, des comportements inadaptés. Le travail des équipes de soutien psychologique se situe précisément durant cette phase délicate de stress aigu. La communication met l'accent sur la pédagogie dans toutes les informations à dispenser, notamment concernant celles qui sont relatives à l'événement, afin de mieux le faire connaître et d'en amortir les effets néfastes.

Ce travail pédagogique, qui s'appuie sur les ressources du sujet et s'efforce essentiellement de contenir les pensées et cognitions négatives, doit également procéder à la dédramatisation du vécu du sujet, de son angoisse et de la faillite de ses défenses. Ce dernier, qui aura pris conscience que ses émotions sont normales, doit se les (ré)approprier et les accepter sans en avoir honte.

Quand le «calme psychique» est revenu, il faut aider le sujet à donner du sens à ses émotions (négatives) et aux pensées (absurdes) qui auraient envahi son esprit. Il faut également qu'il soit assuré du soutien des siens, de sa famille, de la communauté et des pouvoirs publics. La présence des siens - le support social - aide à restaurer le sentiment de sécurité et à amorcer la reconstruction de l'étanchéité psychique mise à l'épreuve. Tout cela n'a pas encore été mis en place - une année et demie après le début de l'épidémie - et c'est un grand dommage, mais si l'on y pense aujourd'hui, il vaut mieux tard que jamais.

Des séquelles psychologiques, notamment chez ceux qui ont contracté le coronavirus, vont-elles surgir à moyen et long terme ?

Il convient de souligner que cette épidémie est un événement qui nous met face à la mort, la nôtre ou celle d'un de nos proches. Cette redoutable confrontation remet en cause les éléments sur lesquels nous avons fondé nos certitudes et érigé notre sentiment d'invulnérabilité. Une situation d'autant plus effroyable que l'individu est fragilisé par une santé précaire et/ou des événements antérieurs qui ont mis à mal les défenses psychologiques. Les sujets anxieux, notamment, ont une porosité psychique qui les expose davantage à l'effroi généré par l'épidémie et par ses retombées. Le traumatisme est vécu avec acuité et son impact est d'autant plus important. Parce que les sujets anxieux regardent l'avenir avec pessimisme, ils amplifient les événements les plus anodins et sont effrayées par tout ce qui leur arrive, à plus forte raison quand l'événement prend les proportions d'une pandémie mondiale et qu'il représente une menace planétaire. Ces sujets présentent des réactions de stress aigu dans le décours de l'événement et encombrent toujours les services des urgences médicales.

Ces accidents psychiques se manifestent quelquefois après plusieurs jours, il s'agit alors de réactions de stress subaigu. Pour spectaculaires qu'elles soient, ces manifestations psychiques (aiguës et subaiguës) sont généralement bénignes et rentrent dans l'ordre rapidement.

Quelques semaines ou quelques mois après la survenue de l'événement traumatique, certains sujets développent une pathologie plus durable qui hypothèque l'avenir psychologique et sociale : l'état de stress post-traumatique. Si cette pathologie est généralement responsable d'un lourd handicap avec une désinsertion sociale, professionnelle et, quelquefois, familiale, elle peut être moins grave et ne pas compromettre l'équilibre psychologique et social du sujet.

Tous les sujets ne développent heureusement pas une telle pathologie. Seules les personnes les plus vulnérables sont concernées, les sujets anxieux sans doute, mais aussi ceux dont l'histoire personnelle est tourmentée et déjà chargée d'événements traumatisants qui ont mis à l'épreuve l'équilibre psychique. L'événement présent étant simplement venu donner le dernier coup de boutoir.

Propos recueillis par Lilia Aït Akli

TIZI-OUZOU

Suspension partielle des activités commerciales dans 6 communes

LES ACTIVITÉS commerciales et de transport intercommunal sont suspendus partiellement dans six communes de Tizi-Ouzou, pour une période de dix jours, afin de limiter la propagation de la Covid-19, selon deux arrêtés du wali diffusés hier samedi.

Selon ces arrêtés signés par la wali Mahmoud Djamaa et qui sont entrés en vigueur depuis jeudi dernier (date de leur signature), les communes concernées par ces mesures de confinement partiel sont Azazga, Fréha, Boghni, Mechtras, Assi Youcef et Bounouh.

Le premier arrêté précise que l'activité de transport est suspendue, pour dix jours, à partir de 17H jusqu'au lendemain 6H, dans les communes sus-citées.

Le deuxième arrêté porte sur la suspension de toute activité commerciale entre 14H et 6H (le lendemain), pour la même durée de 10 jours et annonce que le non-respect de cette mesure entraînera la fermeture immédiate du commerce et des poursuites judiciaires contre les contrevenants.

Il est à rappeler que plusieurs communes de la wilaya, notamment celles enregistrant un nombre important de cas d'atteinte par la Covid-19, observent déjà un auto-confinement dans l'espoir de rompre la chaîne de contamination du virus.

S. T.

ALGERIAN QATARI STEEL

Plus de 1,5 million de litres d'oxygène fournis aux établissements de santé

LA SOCIÉTÉ de sidérurgie Algerian Qatari Steel (AQS) de Bellara (Jijel) a fourni plus de 1,5 million de litres d'oxygène à usage médical à plusieurs établissements de santé du pays en un mois, a-t-on appris samedi auprès de cette entreprise économique.

Face au besoin croissant en oxygène à usage médical dans divers établissements hospitaliers, la Société de sidérurgie Algerian Qatari Steel s'est attelée à fournir ce produit vital en produisant et en distribuant plus de 1,5 million de litres d'oxygène en un mois à différentes structures de santé, soit une moyenne de 50.000 litres/jour, a-t-on précisé à la cellule de communication de cette Société.

Cette quantité a été réalisée, selon la même source, après un mois seulement de l'entrée en activité de l'unité de gaz du complexe de Bellara grâce aux «efforts importants déployés par cette Société qui a œuvré jour et nuit sans interruption pour fournir de l'oxygène et préserver la vie des malades atteints de la Covid-19». La même source a également considéré cette contribution à fournir de l'oxygène comme «un devoir humain, national, religieux et social pour cette Société en tant qu'entreprise citoyenne'».

Pour rappel, la wilaya de Jijel a été retenue par les autorités centrales, fin juillet, pour en faire un pôle régional de production d'oxygène en vue de l'approvisionnement des établissements hospitaliers de 15 wilayas dans l'Est du pays avec ce produit vital pour les malades.

S. N.

E-PAIEMENT

Plus d'une centaine de web-marchands au premier semestre

Plus de 100 web-marchands ont intégré la plateforme de paiement sur internet en Algérie au terme du premier semestre 2021, marquant l'intérêt croissant des commerçants pour ce type de paiement qui permet d'élargir leur clientèle et d'améliorer leurs chiffres d'affaires.



Selon un bilan du Groupement d'intérêt économique (GIE) Monétique, le nombre des web-marchands algériens a atteint 105 à la fin du mois de juin dernier, contre 48 une année auparavant, soit une évolution de 118,75%.

La vente des biens représente la plus grande portion de l'activité des web-marchands avec 38 opérateurs, suivie par les prestataires de services (formation, visa, transport de colis, billets électroniques pour évènements sportives, rechargement téléphonique..) et les compagnies d'assurances avec, respectivement, 15 et 13 opérateurs.

Le web-marchands activant dans le secteur du tourisme (agences de voyage et hôtels) sont au nombre de 12.

Parmi les opérateurs homologuées pour le paiement sur internet, on trouve également 8 sociétés de distribution de l'électricité/gaz et de l'eau, 6 organes qui offres des services administratifs, 5 opérateurs dans les télécommunications, 3 entreprises de presse, 3 entreprises activant dans le transport aérien ou ferroviaire, 2 opérateurs VTC (véhicules de transport avec chauffeur).

Le même bilan fait état d'une hausse de 133,66% en matière d'opérations de paiement par internet, au cours du premier semestre comparativement à la même période de l'année 2020. Ainsi, plus de 3,5 millions de transactions via internet ont été effectuées durant la période janvier-juin 2021 avec un montant avoisinant 4,4 milliards de dinars. Quant aux transactions électroniques effectuées par des terminaux de paiement électroniques (TPE), elles ont enregistré une hausse de 520,27% durant les six premiers mois de l'année en cours, par rapport à la même période de l'année écoulée. Cela au bénéfice d'un augmentation de l'ordre de 28,37% du nombre de TPE placés auprès des commerçants à travers le réseau des accepteurs, avec un total de 38.422 terminaux contre 29.931 appareils, un an avant.

D'autre part, le GIE Monétique a relevé que le parc des distributeurs automatiques de billets (ATM) n'a enregistré aucune nouvelle installation depuis le premier semestre de l'année 2020, avec un nombre d'ATM figé à 3.030 appareils installés. Ce qui n'a pas pour autant affecté le nombre de transactions (valides) sur ATM qui ont évolué de 17,33% avec 38,2 millions de transactions enregistrées au cours du premier semestre 2021.

H. B.

DES PERFORMANCES CONFORMES AUX PRÉVISIONS

Huawei publie ses résultats du premier semestre 2021

HUAWEI a publié hier ses résultats commerciaux pour le premier semestre 2021. La performance globale de l'entreprise est conforme aux prévisions.

Au premier semestre, Huawei a généré des revenus à hauteur de 320,4 milliards de yuans, soit 49,6 milliards de dollars, avec une marge bénéficiaire nette de 9,8 %.

- Revenus de l'activité de l'opérateur : 136,9 milliards de yuans, soit 21,2 milliards de dollars.
- Revenus de l'entreprise : 42,9 milliards de yuans, soit 6,6 milliards de dollars.
- Revenus des activités grand public : 135,7 milliards de yuans, soit 21 milliards de dollars.

«Nous avons fixé nos objectifs stratégiques pour les cinq prochaines années. Notre objectif est d'assurer la pérennité de Huawei sur le long terme. Nous y parviendrons en créant de la valeur pour nos clients et nos partenaires. En dépit d'une baisse des revenus de notre activité grand public causée par des facteurs externes, nous sommes convaincus que nos activités de d'opérateur et d'entreprise continueront à croître de manière régulière» a déclaré Eric Xu, Président tournant de Huawei. «Nous avons traversé une période difficile mais nos employés ont su faire preuve d'une détermination à toute épreuve et pour cela je tenais à les remercier. Nous sommes confiants vis-à-vis de l'avenir et nous sommes plus que jamais convaincu que les technologies numériques peuvent apporter des solutions nouvelles aux problématiques de notre siècle. Le Groupe continuera d'innover et d'investir, pour contribuer à la construction d'un monde intelligent et à faible émission de carbone» a conclu Monsieur Xu. Huawei est l'un des principaux fournisseurs mondiaux d'infrastructures de technologies de l'information et de la communication (TIC) et d'appareils intelligents. Grâce à des solutions intégrées dans quatre domaines clés - réseaux de télécommunications, informatique, appareils intelligents et services en Cloud.

M. B.

BILAN FINANCIER DU PREMIER SEMESTRE

Ooredoo réalise un chiffre d'affaires de 41 milliards de dinars

AU PREMIER semestre 2021, Ooredoo a poursuivi ses investissements en Algérie, en adaptant une stratégie tournée principalement vers la digitalisation de ses services et la démocratisation de l'Internet mobile à très haut débit et cela dans un contexte exceptionnel lié à la pandémie. En dépit de ces circonstances exceptionnelles liées au coronavirus, et durant les six premiers mois de l'année 2021, Ooredoo Algérie a continué dans ses efforts d'engagement, avec 3.6 milliards de dinars algériens d'investissements destinés essentiellement au renforcement et la modernisation de son réseau de couverture.

Par les chiffres, les revenus de Ooredoo Algérie ont atteint 41 milliards de dinars durant le 1er semestre 2021 (38 milliards de dinars au 1er semestre 2020). Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) a quant à lui atteint 14.6 milliards de dinars soit une hausse de 15.8% par rapport à l'année précédente (12,6 milliards de dinars algériens au 1er semestre 2020). Le parc clients, se stabilise à 12.6 millions d'abonnés à fin juin 2021.

Au sein du Groupe, Ooredoo Algérie représente 11 % du nombre d'abonnés et 5 % du montant des investissements.

Durant la même période, Ooredoo Algérie a lancé «Yooz», une nouvelle offre digitale prépayée unique sur le marché, destinée aux jeunes Algériens leur permettant de personnaliser leurs propres plans de données et accéder à des contenus numériques exclusifs.

Ainsi, en dépit de la conjoncture exceptionnelle actuelle, Ooredoo maintient ses efforts de modernisation et d'optimisation de son réseau de couverture, tout en continuant à offrir des offres et solutions digitales innovantes à ses abonnés.

R. N.

HÔPITAL D'AMIZOUR

Vers le transfert du service d'oncologie vers une nouvelle structure

L'hôpital d'Amizour est saturé par le nombre de personnes atteintes de Covid et ses variants hospitalisés ces derniers jours, un nombre qui a atteint les 126 malades hier.



Pour faire face à cette situation, les responsables de l'établissement ont décidé de transférer le service d'Oncologie de l'établissement vers l'antenne d'Etat civil situé dans le quartier Boukhalfa situé près de l'hôpital.
Cette décision est devenue nécessaire afin de prémunir ces malades très sensible d'une probable contamination et de consacrer le service en question comme ce fut le cas lors de la première vague du Coronavirus aux malades atteints de ce virus dont le nombre est en hausse permanente.
«Cela devrait permettre de faire l'extension du service Covid et d'éloigner aussi ces cancéreux vulnérables du contact et de la proximité avec les cas Covid», a-t-on souligné hier. Et d'ajouter : «cette structure administrative mise à la disposition par l'APC d'Amizour en faveur de l'EPH offrira des conditions de travail aux personnels soignants et aux malades pour effectuer leurs soins».
«Elle est dotée d'un grand hall d'accueil, d'une grande salle et de plusieurs chambres», a-t-on appris. Une citerne d'eau potable est déjà installée; il reste la climatisation.
L'APC d'Amizour a décidé de doter cette structure d'appareils d'air conditionné. Notons que les travaux d'installation des quatre générateurs à Oxygène acquis en faveur des hôpitaux de la wilaya de Béjaïa et financés par des opérateurs économiques de la région ont débuté hier et ces générateurs devraient être opérationnels cette semaine.
Les travaux d'installation de ces équipements ont été pris en charge par une équipe technique du fournisseur AFMED et les ingénieurs de l'entreprise nationale TARKIB une filiale de Sonelgaz. Il s'agit des unités à Oxygène des hôpitaux de Béjaïa, Amizour, Sidi-Aïch et Kherrata.
Deux générateurs en l'occurrence, ceux des hôpitaux Khéllil Amarne et Amizour «ont été financés sur le budget de wilaya» et deux autres en l'occurrence, ceux de Kherrata et Sidi-Aïch ont respectivement été financés par la Laiterie Soummam et le Groupe FLY Aïssat Mahmoud de la région Sidi-Aïch.
Notons que d'autres stations à Oxygène devraient arriver les prochains jours et seront installés dans le reste des hôpitaux de la wilaya dont ceux de Franz-Fanon Souk El-Tennine, Aokas et Tazmalt qui ont été financés par des opérateurs économiques de la wilaya de Béjaïa.

N. Bensalem

EXPLOSION D'UNE MINE ARTISANALE À AÏN DEFLA

Deux soldats tombent en martyrs

DEUX soldats sont tombés en martyrs et un troisième blessé dans l'explosion d'une mine artisanale survenue vendredi dans la wilaya d'Aïn Defla. C'est ce qu'a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).
"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de recherche dans la zone de Tacheta Zougagha, wilaya d'Aïn Defla en première Région Militaire, le 6 août 2021, et suite à l'explosion d'une mine de fabrication artisanale, le Djoundi Contractuel Meziane Fouad et le Djoundi Contractuel Ammour Salah Eddine sont tombés au champ d'honneur, tandis que le Djoundi Contractuel Dib Badreddine a été légèrement blessé", a précisé la même source.
Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, ses condoléances aux familles des deux soldats chahids Ammour Salah Eddine et Meziane Fouad, tombés en martyrs, suite à l'explosion d'une bombe artisanale lors d'une opération de ratissage, vendredi, dans la région de Tacheta Zougagha (Ain Defla).
«Je tiens à présenter mes sincères condoléances aux familles des deux martyrs, Ammour Salah Eddine et Meziane Fouad, qui sont tombés au champs d'honneur, en défendant l'Algérie, priant Dieu, Tout-Puissant, de les accueillir en Son vaste Paradis», a écrit le Président Tebboune sur son compte officiel Twitter.
Le président de la République a souhaité un prompt rétablissement au soldat Dib Badreddine, blessé dans l'explosion, ajoutant «Que Dieu préserve notre patrie et son Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale».
"Suite à ce tragique événement, Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, exprime ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles et aux proches des Chouhada et souhaitant un prompt rétablissement au Djoundi blessé", a ajouté le communiqué du MDN.
L'Armée Nationale Populaire réitère son "engagement et sa détermination, à travers les efforts fournis inlassablement dans la lutte antiterroriste, à traquer les résidus de ces criminels et les éliminer partout où ils se trouvent, à travers l'ensemble du territoire national", a souligné le MDN.

M. D.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Reddition d'un terroriste aux autorités militaires

LE TERRORISTE dénommé «Berbouchi Saïdo» dit «Abdelaziz», s'est rendu vendredi aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des services de sécurité de l'Armée Nationale Populaire, le terroriste dénommé «Berbouchi Saïdo» dit «Abdelaziz», s'est rendu, le 06 août 2021, aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région Militaire», a précisé la même source. Ledit terroriste, qui a rallié, en 2014, les groupes terroristes activant dans la région du Sahel, avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et 5 chargeurs de munitions ainsi que 60 balles, a ajouté la même source. Cette opération réitère la «détermination et la vigilance de l'Armée Nationale Populaire dans la lutte antiterroriste et contre toute forme de criminalité ainsi que les efforts consentis, sur le terrain, par nos Forces Armées afin d'asseoir un climat de paix et de sérénité à travers l'ensemble du territoire national», a soutenu le communiqué du MDN.

T. R.

SEAAL

Suspension de l'alimentation en eau dans 9 communes d'Alger

LA SOCIÉTÉ des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) a annoncé la suspension de l'alimentation en eau potable dans neuf communes d'Alger, en raison de travaux de réparation d'une canalisation principale de transfert d'eau, rapporte ce samedi 7 août 1021, la wilaya d'Alger dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Ces travaux, localisés au niveau de la CW116 à proximité du parc d'attraction d'Hydra, ont été entamés samedi à 03h00 et s'étaleront jusqu'à demain dimanche à 05h00 (pour une durée de 22 heures), précise le même communiqué. Ils engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes de Bouzaréah, Ben Aknoun (RN 11, les Asphodèles, Mustapha Khalef), Beni Messous, Oued Koriche (quartier le Beau fraisier), Dely Brahim (en partie), Cheraga (en partie), Bologhine (quartier Zghara), Rais Hamidou (quartier Sidi Lekbir), et d'El Biar (quartiers le Mondor, rue Louis Rouget et le Gai soleil). Dès l'achèvement des travaux, Seaal procédera dimanche à l'opération de remplissage de la canalisation en DN 1200/1100 sur un linéaire de 11km, et ce, entre 05h00 et 14h00. L'alimentation en eau potable reprendra «progressivement» durant la nuit de dimanche à lundi, rassure la même source, soulignant qu'un dispositif mobile de dotation en eau potable sera mis en place afin d'assurer les usagers prioritaires (établissements publics et hospitaliers), a conclu le même communiqué.

S. N.

ALGÉRIE-USA

Un hôpital de campagne prêt la semaine prochaine

LE SECRÉTAIRE d'État américain, Antony Blinken, a annoncé qu'un hôpital de campagne sera prêt d'ici une semaine et sera acheminé vers l'Algérie, afin de l'aider dans sa lutte contre la pandémie de la Covid-19. «Je me suis entretenu aujourd'hui avec le ministre algérien des Affaires étrangères Lamamra. Je suis heureux que les États-Unis achèvent la construction d'un hôpital de campagne à la pointe de la technologie la semaine prochaine pour aider l'Algérie à lutter contre le COVID-19», a indiqué ce vendredi 6 août 2021, le Secrétaire d'État américain sur son compte Twitter. Dans un communiqué publié, ce vendredi, sur sa page Facebook, l'ambassade des États-Unis à Alger, le secrétaire Blinken a réitéré l'engagement de son pays à aider l'Algérie dans la lutte contre le COVID-19, y compris le don de vaccins via COVAX, plus de 4 millions de dollars d'aide d'urgence directe à ce jour et la livraison d'un hôpital de campagne d'isolement à pression négative à la pointe de la technologie.
Le secrétaire et ministre des Affaires étrangères Lamamra ont discuté des priorités régionales, y compris les développements en Tunisie, en Libye et au Sahel. Les deux dirigeants étaient fortement d'accord sur la nécessité d'une Libye souveraine, stable et unifiée sans ingérence étrangère, a précisé la représentation diplomatique américaine à Alger. Le secrétaire Blinken et le ministre des Affaires étrangères Lamamra ont également discuté des efforts de l'Algérie pour diversifier son économie et attirer plus d'investissement des entreprises, selon la même source.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 04:02 | 12:35 | 16:22 | 19:29 | 21:01 | 04:09 | 12:39 | 16:26 | 19:37 | 21:03 | 04:20 | 12:54 | 16:41 | 19:52 | 21:21 | 04:29 | 12:44 | 16:24 | 19:32 | 20:54 | 04:31 | 13:00 | 16:46 | 19:55 | 21:24 | 04:36 | 13:05 | 16:51 | 19:59 | 21:28 | 04:40 | 13:08 | 16:54 | 20:02 | 21:30 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7061 – DIMANCHE 8 AOÛT 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	22°
Oran	32°	21°
Constantine	40°	21°
Ouargla	47°	29°

CÉRÉALES

PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 2021/2022

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a engagé une préparation de la campagne céréalière Labours-semailles 2021/2022, en prévision d'éventuelles pluies précoces, et ce à travers le renforcement des mesures de soutien aux agriculteurs et de fourniture des semences traitées et des engrais, a indiqué un responsable au ministère. A ce titre, le directeur de la régulation et du développement de la production agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridi a précisé que «le ministère a décidé de préparer directement la campagne Labours-semailles 2021/2022, à partir de juillet au lieu du mois de septembre comme c'était le cas durant les années précédentes, et ce en parallèle de la campagne de récolte en cours».



En avançant la date du lancement de la campagne Labours-semailles 2021/2022, il a également été décidé de raccourcir et de simplifier plusieurs procédures et de renforcer les opérations de soutien aux agriculteurs. A ce propos, le secteur a instruit en juillet dernier les Coopératives de céréales et légumes secs (CCLS), l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), les chambres agricoles et les Directions de l'agriculture à travers toutes les wilayas concernées, à l'effet d'entamer la préparation de la campagne de labour et de semis, en réunissant toutes les conditions propices pour sa réussite, souligne M. Bendridi.

Des mesures permettront d'avancer la date du lancement des opérations de semailles d'octobre à septembre prochain, selon le même responsable.

REPORT DU PAIEMENT DU PRÊT «RFIG» POUR LES AGRICULTEURS IMPACTÉS PAR LA SÉCHERESSE

Dans le cadre des mesures de soutien prises, il a été décidé le report du paiement du prêt «Rfig» par les agriculteurs clients de la banque de l'agriculture et du développement rural «BADR», impactés par la sécheresse dans certaines zones et qui n'ont pas atteint une certaine rentabilité leur permettant de reprendre leurs activités durant la saison en cours. Ainsi, ajoute M. Bendridi, les dossiers seront étudiés «au cas par cas», afin de permettre aux agriculteurs dont les dégâts sont confirmés de bénéficier de nouveaux prêts qui leur permettront de poursuivre leur activité.

Les agriculteurs concernés doivent déposer leurs dossiers au niveau de la Commission de wilaya de suivi et de préparation de la campagne de labour et de semis, en vue d'élaborer un rapport sur la base duquel sera prise la décision finale. Le même responsable a indiqué dans ce cadre que l'opération se déroulait au niveau du guichet unique dans chaque wilaya, incluant les CCLS, la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), la BADR et les directions de l'agriculture, ce qui permet, selon lui, d'accélérer le traitement des dossiers.

Ce guichet unique permettra également de réduire le délai d'accès des agriculteurs à leurs créances pendant la saison des récoltes à 72 heures. Dès que l'agriculteur livre son produit, les CCLS émettront un chèque correspondant à la valeur du produit, lequel sera adressé à la Banque. Cette dernière déduit la valeur des intrants agricoles acquis, ainsi que les prêts obtenus pendant la saison des labours, avant que le chèque définitif ne soit présenté à l'agriculteur.

UN PROGRAMME D'IRRIGATION «DE SURFACE» DANS LE SUD

Le même responsable a fait savoir que le ministère adoptera lors de cette saison un programme visant à renforcer «l'irrigation de surface» pour développer les céréales dans le sud et l'irrigation complémentaire dans le Nord à la faveur des moyens d'irrigation qui ont enregistré un grand intérêt des agriculteurs récemment en raison du manque de précipitations cette année. Le secteur a revu les modalités de financement de réalisation de retenue d'irrigation ou d'acquisition d'équipements d'irrigation complémentaire en se basant sur les prix du marché comme prix de référence pour les équipements et matériels et non sur la base de taux définis, a-t-il ajouté.

L'agriculteur dépose une demande jointe d'une copie de la carte d'Agriculteur et de facture pro forma au niveau de la direction des services agricoles en vue d'obtenir le soutien financier. Cette demande sera ensuite soumise à la commission technique de la wilaya en vue de vérifier la conformité du dossier et la disponibilité d'une ressource d'eau indépendante dans les terres en question.

Concernant le matériel, M. Bendridi a assuré sa disponibilité actuellement car toutes les wilayas ont obtenu leurs quotas, ajoutant que tous les agriculteurs bénéficieront de 35% de remboursement accordé par l'Etat en cas d'acquisition de tracteurs et du matériel d'accompagnement et de traitement.

Le ministère accorde un quota de tracteurs et de matériel d'accompagnement aux directions des services agricoles en coopération avec l'Entreprise nationale de commercialisation de matériels Agricoles (PMAT). S'agissant des semences, des instructions ont été données à l'effet d'envoyer les semences directement après leur récolte pour traitement et pèse outre la garantie de quantité suffisante d'engrains phosphatés et azotés au profit des agriculteurs avec un soutien financier en l'occurrence une réduction de l'ordre de 20 % de leurs prix.

AUGMENTATION DES SUPERFICIES D'AGRICULTURE DU BLÉ DUR

Le secteur a tracé un programme de développement de l'agriculture du blé dur en vue d'augmenter la superficie globale d'agriculture des céréales estimée à 3,5 millions hectares, et ce, en exécution des instructions du ministre de l'Agriculture Abdelhamid Hemdani.

Il a fait état du lancement d'une opération de recensement des terres agricoles favorables à la culture du blé dur au niveau national, notamment dans les régions à fortes précipitations.

Dans ce cadre, une feuille de route sera adoptée pour déterminer les zones habilitées pour l'agriculture du blé dur.

Les agriculteurs qui entameront cette activité bénéficieront de soutien financier.

Le secteur adopte également un programme de développement de l'agriculture de l'orge pour approvisionner les éleveurs en cette matière.

Les agriculteurs bénéficieront durant la campagne labours-semailles d'accompagnement technique d'instituts agricoles à travers le territoire national, a-t-il indiqué.

M. B.